

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET ☞ N° 20240626_21

☞..... Lecture publique - Amélioration du service public de la bibliothèque - Convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Boulonnais et la commune de Wimereux - Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

Date de la convocation

▪ 20 juin 2024

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, M. SENECALE Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BARDEAUX Sandrine
M. DEVIN Serge	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme LAVIEVILLE Chantal	à	M. JOLIE Pascal
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme NOËL Laure	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LEPRETRE Médéric	à	Mme BAILLARD Sylvie
Mme GUILLOU Elodie	à	M. SAMUEL Jean-Michel
M. MARLOT Loïc	à	Mme BERNARD Sabine
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José.

Absentes excusées sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
Mme HEMBERT Axel
Mme REBOUL Sophie.

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. Pascal JOLIE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**LECTURE PUBLIQUE
AMELIORATION DU SERVICE PUBLIC DE LA BIBLIOTHEQUE
CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS ET LA COMMUNE DE WIMEREUX**

La Communauté d'agglomération du Boulonnais a décidé de compléter sa politique de sensibilisation à la culture en direction des jeunes publics par un projet spécifique dans le champ de la lecture publique.

Accompagnée par le Département qui œuvre dans ce domaine depuis de nombreuses années, et associée à ses communes volontaires qui s'investissent directement, la C.A.B. a mis en place un projet complet visant à développer le goût du livre et de la lecture chez les enfants. Il s'agit d'amener les jeunes lecteurs à une pratique durable de la lecture et à une ouverture culturelle plus grande tout en permettant d'améliorer leurs compétences scolaires.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais a donc répondu favorablement à la demande conjointe de l'Etat, du Département et des communes de porter une démarche de diagnostic de lecture publique afin de faire émerger une vision intercommunale.

Vu la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant le devenir de la bibliothèque municipale et les besoins en lecture publique sur la commune de Wimereux, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de s'associer à la démarche intercommunale de mutualisation en matière de lecture publique.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention entre la Communauté d'agglomération du Boulonnais et la ville de Wimereux.

Cette convention a pour objet de déterminer les engagements entre les différents partenaires et les conditions financières.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet de développement de la lecture publique sur la commune de Wimereux.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mutualisation avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais ainsi que les actes nécessaires à son exécution.

DIT que les dépenses et recettes sont inscrites au budget de l'année en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Pascal JOLIE.

Le Président de séance,

#signature#